

# 2024 - Programme ADN complet

## 1) Stop béton à Andenne ! Un juste équilibre entre toutes les fonctions du territoire : nature, habitat, agriculture, économie...

### Le constat d'AD&N

Andenne se « développe » ; un peu partout surgissent des **complexes résidentiels et des immeubles à appartements, y compris hors des cœurs de ville et villages. L'urbanisation sans limite** dénature les campagnes et sacrifie de précieuses terres cultivables. Elle coince les nouveaux habitants loin des services de base (boulangerie, cabinet médical, pharmacie, école...). Elle cause une imperméabilisation massive des sols couverts par le bâti et par les parkings attenants, et elle engendre un trafic supplémentaire incontrôlé, inadapté voire dangereux en zone rurale.

Lors de nouveaux projets, l'information est donnée aux citoyens par des moyens insuffisants, ce qui est d'autant plus dommageable en ce qui concerne les gros projets de construction.

### La vision d'AD&N

L'aménagement du territoire doit se faire avec respect et intelligence, dans un souci d'équilibre, en impliquant mieux les citoyens dans les grandes orientations engageant l'avenir, et pour proposer un environnement où chacune et chacun se sente à l'aise.

AD&N veut **la qualité plutôt que la quantité, en donnant la priorité à la satisfaction des besoins en logement face à une politique d'investissement spéculatif**. AD&N veut une **approche globale du développement territorial de manière à préserver des zones agricoles et paysagères tout en revitalisant le centre-ville**. Pour cela, il est nécessaire de travailler dans le bon ordre. Préalablement à tout schéma d'orientation local (SOL), à commencer par le projet d'Anton tel que proposé par la majorité socialiste-libérale, il faut **élaborer le schéma de développement communal (SDC)**, qui constitue la matrice de toute la politique urbanistique locale. **Tant que ce schéma communal n'est pas finalisé, il est hors de question de se prononcer sur tout projet d'aménagement ou d'affectation de la campagne d'Anton.**

En collaboration avec les propriétaires de logements anciens et/ou mal isolés, AD&N veut **favoriser l'immobilier familial (rénovation et construction)** et être particulièrement **attentif aux besoins en logement des personnes les plus précarisées.**

AD&N veut **consulter davantage le citoyen sur les grands projets d'aménagement territorial.**

### Les propositions d'AD&N

- **Protéger le territoire communal d'une bétonisation massive et des projets immobiliers incompatibles avec les exigences de la ruralité, de la**

**mobilité, de la sécurité et, plus largement, de la qualité de vie, en définissant un cadre et des principes stratégiques, avant l'élaboration d'un SOL. Dans une perspective d'équilibre territorial, il est aussi question de préserver les paysages et réussir la revitalisation du centre-ville.** Certains endroits doivent être mieux valorisés (reconversion d'espaces à réaffecter) et d'autres doivent être absolument préservés comme poumons verts.

- **Stopper le Schéma d'orientation local d'Anton** et intégrer le futur de la campagne d'Anton au travail d'élaboration du schéma de développement communal pour davantage de cohérence.
- **Finaliser le schéma de développement communal afin de disposer d'un outil d'orientation et de gestion territoriale transparent et progressif**, permettant un développement équilibré de l'habitat, de l'activité économique et des zones agricoles et paysagères.
- **Systématiser la concertation avec les citoyens avant de prendre des décisions impliquant des impacts importants sur le développement territorial.** Il s'agira notamment d'améliorer la diffusion des enquêtes publiques, de les annoncer via les réseaux sociaux et newsletters ou encore de rendre aisément accessibles en ligne les dossiers concernés. Il s'agira aussi d'organiser des consultations citoyennes avant d'amorcer des projets de développement territorial.
- **Rendre le bâti plus respectueux de la qualité de vie et des paysages**, notamment via les instruments de gestion existants (programme de développement rural, revitalisation du centre urbain). S'assurer que le développement du bâti soit respectueux de nos lieux de vie. Entretien et rénover l'ensemble du centre d'Andenne. Mettre en valeur et dynamiser le vieil Andenne. Préserver la cohérence et l'harmonie de chaque entité villageoise. Ne développer de nouveaux zonings et de nouveaux lotissements que dans une vision globale du territoire.
- **Aménager des espaces de nature dans nos quartiers.** Les arbres, les parcs sont des éléments importants pour réguler la température, pour santé, notre bien-être. Il faut veiller à un équilibre entre le construit et la nature. En ce qui concerne les nouvelles constructions, mais également les espaces communaux existants, prévoir et aménager des zones vertes pour en faire des îlots de fraîcheur, des lieux de convivialité et de rencontre entre les générations.
- Placer et entretenir des **toilettes publiques** accessibles.
- Appliquer l'équilibre des genres dans les **noms des espaces publics**.
- **Développer un observatoire des sites économiques ou commerciaux inoccupés chargé de tenir à jour un inventaire des sites disponibles (indépendamment de leur taille). Ce groupe aidera la Ville à prendre ses décisions pour réaffecter ou réinvestir dans certains sites.**

## 2) Une gestion juste des ressources communales humaines et financières

### Le constat d'AD&N

**Aujourd'hui, un euro sur cinq est destiné à financer la dette** : afin de garantir la durabilité financière de la Ville, et limiter la dépendance aux marchés financiers, **notre objectif est d'atteindre un endettement comparable aux communes semblables à Andenne (actuellement, notre endettement est presque le double des communes comparables)**. De plus, à Andenne, le revenu moyen net imposable est de 18 725 €<sup>1</sup>. C'est le 2<sup>e</sup> plus faible de la Province de Namur dont le revenu moyen est de 19.867 €. Notre province est la 3<sup>e</sup> plus pauvre de Belgique dans un classement comportant les 10 provinces belges + la région de Bruxelles-capitale ; la province la plus riche, le Brabant-Flamand, affiche un revenu moyen de 23.527 €. Dans la commune belge la plus riche, St-Martin-Lathem (près de Gand, en Flandre orientale), on gagne en moyenne 33.249 € euros, soit près du double qu'à Andenne.

**Or, à Andenne, la fiscalité pèse bien plus lourd qu'ailleurs en Wallonie !** Les taux andennais sont même supérieurs aux taux maxima conseillés par la Région ! Les centimes additionnels au précompte immobilier s'élèvent à 2800 alors que la Région conseille de plafonner à 2600. Le taux pour l'IPP (impôt des personnes physiques) est de 8,6% à Andenne, contre 7,9% en moyenne en région wallonne. Enfin, Andenne est une des communes où le coût administratif pour une carte d'identité est le plus cher : 27,10 €. (Tarifs à Namur : 25,10 € ; à Gembloux : 24,50 € ; à Sambreville : 22,20 € ; à Huy : 21,10 € ; la circulaire du SPF Intérieur a fixé à 19,10 € le tarif de base au 1<sup>er</sup> janvier 2024<sup>2</sup>)

**Les Andennais ne sont pas riches. Leur Ville, elle, n'est pas pauvre.** Mais Andenne **accumule les provisions**. La part fixe de la taxe « déchets » pèse davantage que la part variable : cela **pénalise les foyers responsables produisant peu de déchets et les triant avec soin**. Actuellement, le parking payant ne rapporte rien : au contraire il coûte par an 100 000 euros. Cela prouve par ailleurs la nécessité de finir la rénovation du centre d'Andenne avant de s'endetter dans d'autres mégaprojets immobiliers...

Enfin, une administration indépendante, efficace, épanouie est essentielle à la bonne marche d'une ville. **Mais à Andenne, 90% des emplois communaux sont contractuels, majoritairement financés par le programme APE.** L'évolution des effectifs est aussi marquée par des **licenciements** et des **départs non remplacés**. On y relève des **cumuls de fonction supérieurs à une charge complète**, là où une autre organisation des tâches pourrait être plus pertinente. **Cette volatilité de l'emploi communal ne favorise ni le bien-être ni le développement personnel des agents, ni encore la continuité du**

---

<sup>1</sup> Chiffres de 2021. Sources :

- Le Soir, 26 octobre 2023 ; <https://www.lesoir.be/545748/article/2023-10-26/voici-le-revenu-moyen-dans-votre-commune-carte-interactive>

- Statbel, <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/le-revenu-moyen-des-belges-selevait-20357-euros-en-2021>

<sup>2</sup> [https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user\\_upload/fr/cartes/eid/circulaires/Eid\\_Circulaire\\_Tarifs\\_2024\\_FR.pdf](https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user_upload/fr/cartes/eid/circulaires/Eid_Circulaire_Tarifs_2024_FR.pdf)

**service public qui doit pourtant être garantie aux citoyens.**

#### La vision d'AD&N

AD&N veut **une fiscalité plus juste**, car grâce à cela, on a en poche davantage d'argent et de pouvoir d'achat, on génère des recettes justes, on assure un meilleur service public, on investit plus durable.

AD&N veut aussi **une fiscalité attractive**, qui soit de nature à séduire des habitants de tout profil socio-économique et culturel. **La fiscalité est aussi un instrument de la mixité sociale**, qui interagit avec d'autres politiques publiques, comme l'aménagement du territoire.

AD&N estime que **la Ville doit à tout le moins plafonner au prix coûtant la redevance sur les documents administratifs indispensables.**

AD&N veut **mobiliser les provisions financières** pour répondre aux vrais besoins et **investir avec discernement.**

AD&N veut **encourager les bons gestes en matière de déchets** : en produire le moins possible, en trier le plus possible.

AD&N veut que **la collectivité prenne aussi sa part des bénéfices plutôt que des seules pertes et carences**, en matière de logement inoccupé et de parking payant. Enfin, l'administration est le visage de notre Ville lorsque les citoyens ont besoin d'un service : les personnes qui la composent sont de grande qualité, et cela doit continuer. AD&N veut garantir **des conditions de travail correctes, une charge de fonction supportable et sans cumuls, des formations et des outils performants.**

#### Les propositions d'AD&N

- **Sortir Andenne du plan Oxygène**, qui paralyse notre commune de manière inutile.
- Dès que cette sortie sera effective, **abaisser progressivement le précompte immobilier de 2800 à 2700, et à terme à 2600 centimes additionnels** (2600 étant le plafond préconisé par la circulaire budgétaire régionale).
- Pour l'impôt sur les personnes physiques (IPP), **passer de 8,6% à 8,5%, puis à 8,4%.**
- **Réduire le coût des documents administratifs indispensables** : carte d'identité, permis de conduire, composition de ménage, demande de changement de nom/prénom, etc.
- **Scanner les produits financiers de la Ville pour réduire la part des énergies fossiles et investir davantage dans le durable.**
- **Encourager le tri des déchets pour alléger la facture** des familles qui trient leurs déchets, en diminuant la taxe fixe par rapport à la taxe au poids des déchets non triés.
- **Suivre attentivement la mise en action de la taxe sur les immeubles inoccupés.**
- Etudier la mise en place d'une **taxe sur les sociétés privées de gestion de parking**, comme le font de nombreuses autres villes qui s'en portent fort

bien...

- Garantir au **personnel communal** des **formations continuées de qualité et des outils de travail performants** afin d'assurer un service optimal aux Andennais.
- **Objectiver les recrutements de manière à privilégier la qualité, sans immixtion politique ni népotisme.** Donner une large publicité aux emplois communaux vacants. Sélectionner les candidats exclusivement sur concours et respecter les avis des jurys indépendants.
- **Limiter le cumul** des fonctionnaires communaux et **interdire tout cumul fonctionnel de plus de 120% d'une charge complète.**
- **Placer le bien-être au travail au cœur du management**, afin notamment de prévenir et combattre le harcèlement et le burn-out.

### **3) Action sociale : davantage de moyens pour davantage d'efficacité et d'accessibilité**

#### Le constat d'AD&N

Calamités naturelles dues au changement climatique (entre autres les inondations qui ont frappé des foyers andennais), ultralibéralisation économique avec sa casse sociale, crise du logement et crise migratoire, fracture numérique... autant de défis actuels et futurs pour l'action sociale.

A tout cela, une politique passéiste de repli sur soi et d'austérité n'apportera aucune solution.

Or quelles sont les réponses de la majorité PS-MR ? Sous-financer son CPAS, y laisser vacants des postes-clés, refuser la création d'un abri de nuit, interdire la mendicité sur le territoire...

#### La vision d'AD&N

Le CPAS est la première ligne pour soutenir les Andennais en cas de difficulté : AD&N entend veiller à ce que **le CPAS soit refinancé significativement** afin de poursuivre les actions existantes et développer des **politiques sociales innovantes au bénéfice de tous les Andennais** de tous âges et de toutes conditions.

Pour une action sociale dynamique et novatrice, AD&N mise sur **la prévention systématique, une information améliorée, sur des droits automatisés le plus possible et, dans tous les cas, un octroi automatique des droits existants.**

AD&N veut instaurer de **nouveaux modèles de solidarité durable.**

En outre, **avant la mise en œuvre de toute politique**, AD&N veut **l'examiner sous l'angle du genre, de l'âge et des revenus**, afin d'en faire bénéficier chacun.e et d'en éviter les effets pervers.

Pour une ville vraiment accessible à tous, AD&N veut **aller vers les personnes dans le besoin** et s'adapter à leur (manque de) mobilité.

AD&N veut **promouvoir une transition à la fois sociale et écologique**, entre autres via des projets innovants comme l'agriculture urbaine, qui a un

potentiel d'« ascenseur social »<sup>3</sup> aux multiples bénéfiques : améliorer son alimentation, ses relations de voisinage, son cadre de vie et l'espace public.

### Les propositions d'AD&N

- Réintégrer tous les services sociaux communaux au sein du CPAS afin de créer un **guichet social unique**. Celui-ci sera un espace convivial où une équipe de travailleurs sociaux aidera à **améliorer toute situation** (santé, logements, jeunes, seniors, emploi, accès à la culture...). Accueillir à Andenne un bureau décentralisé d'un centre de soutien et d'orientation pour jeunes et familles.
- Calculer le financement du CPAS en fonction des besoins à couvrir, pour lui permettre d'exercer son rôle de filet social, et pour permettre aussi aux travailleuses et travailleurs du CPAS d'exercer dans de bonnes conditions.
- Faire de l'action sociale une dynamique proactive : dans tous les cas possibles **les droits seront automatisés mais aussi individualisés pour mieux cibler les personnes dans la précarité**, l'information sera améliorée et la prévention sera renforcée pour anticiper les détresses individuelles et familiales.
- Examiner **toutes les politiques sous l'angle du genre, de l'âge et des revenus avant leur mise en œuvre**, pour garantir que les bonnes idées bénéficient à tous les types de public.
- Développer un **point de contact** au sein du CPAS pour les personnes qui vivent les **conséquences sociales du changement climatique** et des catastrophes naturelles.
- Encourager les **projets et actions de solidarité locale**, notamment en accueillant des jeunes qui font un **service citoyen**. Une déclinaison andennaise sera organisée pour sensibiliser les jeunes via les écoles. Ces actions, sur base volontaire et bénévole, permettront aux Andennais qui le désirent de consacrer un peu de temps à des personnes handicapées, à des clubs sportifs ou des institutions culturelles, à des chantiers environnementaux...
- Soutenir la solidarité en **aidant les hébergeurs solidaires**, ou les formes d'habitat solidaire de type « kangourou ».
- **Poursuivre le travail mené par l'épicerie sociale**, vendant des produits alimentaires et de première nécessité à un prix adapté aux moyens des personnes précarisées, et **mieux la faire connaître**. Complémentairement au « Service des repas chauds à domicile », **ouvrir un restaurant social** distribuant des repas sains à moindre coût (ou gratuits) aux personnes en difficulté. Ces deux services offriront un **accompagnement social spécifique (info santé, cours de cuisine,...)**.

---

<sup>3</sup> Sarah FRÈRES, Cyril-Benoît Godin, médiateur végétal, in *Imagine demain le monde*, n°161, été 2024.

- En concertation avec les enseignes et commerçants qui acceptent de s'engager dans cette voie, améliorer la **récupération et la redistribution des invendus alimentaires des grandes surfaces et des commerces locaux**.
- **Développer et mieux faire connaître le service du « taxi social » pour tous, afin de rencontrer aussi les demandes en matière de culture et de loisirs.** Veiller au bon transport collectif de personnes socialement isolées souhaitant assister à des spectacles et/ou manifestations culturelles et récréatives, fréquenter le marché hebdomadaire...
- **Accueillir les différences de chacun avec bienveillance :**
  - **Nommer une personne ressource « handicap » dans l'administration.** Cet agent communal orientera les familles des personnes souffrant d'un handicap dans les démarches administratives souvent complexes.
  - **Adapter les infrastructures publiques** qui ne le sont pas encore afin de les rendre accessibles à toutes et tous.
  - **Veiller au respect des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite.**
  - **Collaborer avec différents acteurs** (soignants, employeurs, écoles, commerces, événements, etc.) **pour une meilleure inclusion des personnes à besoins spécifiques** (troubles dys, hypersensibilité sensorielle, autisme, etc.)
  - Renforcer les **liens et collaborations positives avec les acteurs locaux** (centre Saint-Lambert, HAIM...).
- Pour l'accès aux services sociaux (crèches, écoles de devoirs, repas chauds à domicile...), **assurer la gratuité ou au maximum un tarif proportionnel au revenu du bénéficiaire.**
- **Créer un guichet social unique** où une équipe de travailleurs sociaux aidera à améliorer toute situation (santé, logements, jeunes, seniors, emploi, accès à la culture...) et à relier aux personnes-ressources des différentes thématiques : logement, handicap, catastrophe naturelle...
- **Pour mieux atteindre les quartiers et les villages, organiser une équipe sociale mobile,** équipée d'un pc et d'une connexion constituant un mini-« Espace Public Numérique ». Cette équipe ira **vers les publics précarisés et les personnes rencontrant des problèmes de mobilité.**
- **Créer un jardin-potager partagé par entité,** dont l'accompagnement des usagers se fait **en lien avec le service environnement.**

#### **4) Se loger de manière abordable et ou solidaire à Andenne, un droit pour tous les Andennais !**

Le constat d'AD&N

Andenne manque de logement social, de logement d'urgence – seulement 4 pour 28 000 habitants ! –, de logement au loyer et aux factures énergétiques supportables. Les sans-abri ? Renvoyés vers Namur ou Huy. Les promoteurs immobiliers bénéficient actuellement d'une certaine complaisance. Ils bétonnent, en mettant sur le marché immobilier des logements inabordables pour les revenus plus modestes. Or, le revenu andennais moyen est le 2<sup>e</sup> plus faible de la province de Namur...

Andenne compte pourtant des biens immobiliers inoccupés – surtout en ville : espaces vides au-dessus des commerces, anciens espaces désaffectés, biens en piteux état faute d'entretien... Qu'est-il entrepris pour les convertir en logement ?

En matière de logement à Andenne, les seniors et leur bien-être nécessitent une approche spécifique. Autre population en manque de toit : les jeunes. A part se plaindre dans le Bulletin communal, que fait la majorité pour ces catégories de population ?

Répondre aux personnes demandant asile à notre pays est un devoir moral. Notre pays, pour ses politiques d'asile déshumanisantes, a été plusieurs fois condamné. Que fait, à son échelle, notre pouvoir communal prétendument socialiste ?

#### La vision d'AD&N

AD&N veut garantir à chacun.e la possibilité de se loger de façon abordable et solidaire à Andenne.

Les personnes en difficulté avec leur logement (parce qu'ils sont mal-logés ou sans logement) doivent pouvoir trouver de l'aide dans leur commune : AD&N veut une **prise en charge locale et décente des sans-abri**.

Le logement public joue un rôle pour permettre l'accès à un logement pour un plus grand nombre, mais aussi pour amener le marché locatif vers une diminution des loyers. C'est pour cela qu'AD&N veut **que le parc de logement public atteigne 10% du parc immobilier** (contre 6,7% actuellement) afin de rencontrer davantage la demande andennaise, et réduire les factures énergétiques par des rénovations performantes.

Pour faciliter le maintien d'une personne âgée chez elle, **l'action sociale doit inclure les soins infirmiers, l'aide et la garde à domicile**. Pour les seniors ne pouvant plus rester chez eux, il faut **davantage de places en maison de repos et une résidence service en centre-ville : les logements sont ainsi adaptés à tous les publics de notre commune**.

Pour un petit budget, la **colocation** et **l'habitat léger** sont d'autres solutions. AD&N veut les promouvoir en informant les locataires et les propriétaires potentiels, en particulier jeunes.

Bien (se) loger, c'est aussi valable pour les personnes demandant asile à notre pays. **AD&N soutient les hébergeurs solidaires**, qui sauvent l'honneur de la Belgique face à des politiques migratoires déshumanisantes.

#### Les propositions d'AD&N

- Optimiser les **performances énergétiques** des logements et bâtiments publics.

- Accroître la **collaboration des Logis Andennais avec l'Agence Immobilière Sociale**, et mieux faire connaître celle-ci, tant aux locataires qu'aux propriétaires.
- Mieux faire connaître **aux propriétaires le service d'orientation & conseil afin d'améliorer le confort énergétique des logements mis en location.**
- Soutenir la **collaboration intergénérationnelle** entre seniors et jeunes en encourageant les projets d'**habitat solidaire, et le logement « kangourou »** (logement familial adaptable à l'accueil d'un.e isolé.e, jeune ou âgé.e).
- Elaborer un **plan « Vers la fin du sans-abrisme »** à Andenne, avec **trois nouveaux logements d'urgence** et une prise en charge locale des personnes sans abri.
- **Elargir les conventions existantes avec les services d'aide à domicile** pour le maintien des seniors chez eux.
- Créer **une résidence-service** en centre-ville et augmenter le nombre de places en maison de repos et MRS.
- Dans tout permis d'urbanisme accordé à un projet immobilier d'habitat multiple d'envergure, inclure une concertation entre la Ville et le promoteur, afin de réserver un pourcentage des futurs logements aux **revenus les plus faibles.**
- Lutter efficacement contre les **logements vides en ville**, notamment **en aidant les propriétaires à adapter leur logement vide à une future location, en collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale.**

## **5) Une stratégie économique locale, durable et profitable à tous les Andennais**

### Le constat d'AD&N

Andenne dispose d'atouts importants, notamment une situation idéale à proximité de l'axe nationale 4 et de l'autoroute E42. Pourtant, Andenne déplore un taux d'emploi inférieur à celui de la Province de Namur, et à celui de la Région Wallonne, malgré un dynamisme certain des entrepreneurs. Notre commune a encore du mal à réussir la transition entre son passé industriel et sa reconversion.

### La vision d'AD&N

AD&N veut mettre l'accent sur la **création d'emplois de qualité et de proximité**, sur l'**aide au dynamisme des entreprises**, mais aussi sur une **utilisation optimale des espaces** pour déployer l'économie et l'emploi. AD&N veut générer une dynamique performante, créatrice d'emplois à valeur économique et humaine ajoutée, **tant dans les entreprises que dans les services aux personnes.**

Pour ce faire, AD&N soutient les **initiatives économiques** à Andenne et appuie les **innovations** dans les circuits **locaux, économie circulaire, zéro déchet, seconde main...** tout en aidant son industrie existante.

Il y a beaucoup à gagner en travaillant en réseau, et dans le dialogue entre les différentes facettes de l'économie ; les pouvoirs publics peuvent être des facilitateurs.

#### Les propositions d'AD&N

##### **- Soutenir et élargir le rôle d'animation et prospection de Promandenne pour :**

- Mettre en avant nos **spécificités** économiques, touristiques, géographiques ;
- Augmenter le **soutien aux nouvelles activités des Andennais indépendants** (que ce soit à titre principal ou complémentaire) par des actions spécifiques : annonce des nouveaux via le Bulletin communal, accès à espaces promotionnels et mise en valeur graphique, etc.
- Améliorer l'attractivité communale via un « **marketing territorial** » destiné à favoriser l'implantation d'entreprises innovantes et créatrices d'emplois dans notre commune ;
- Cartographier les **synergies potentielles** entre les activités présentes sur notre territoire ;
- Optimiser et mutualiser entre acteurs économiques **l'usage des ressources, de l'énergie, de l'espace et des transports** ;
- Initier de **nouvelles actions** : mentorat d'entreprise, innovation, décarbonation, etc.

##### **- Offrir aux commerces et aux nouvelles formes d'économie :**

- une facilitation administrative
- une aide au loyer lorsque c'est nécessaire

- Créer des **espaces professionnels relais pour les personnes exerçant un métier en pénurie à Andenne** (par exemple médecin généraliste)

- S'engager pour une **Ville Zéro dumping social**, via des clauses sociales dans nos marchés publics.

- **Soutenir et accompagner les entreprises** existantes à Andenne face aux **nouvelles normes environnementales** (CO2, pollution lumineuse, etc.)

- **Soutenir les initiatives citoyennes et entrepreneuriales allant vers une économie compatible avec le défi climatique et la sortie des énergies fossiles.**

- Optimiser l'usage de l'espace économique et commercial sur notre territoire :

- **Créer un observatoire des sites économiques ou commerciaux inoccupés** chargé de recenser des sites disponibles, indépendamment de leur taille, afin de prendre les bonnes décisions pour réaffecter ou réinvestir dans certains sites.

- **Mutualiser l'espace et créer des dynamiques collaboratives** : un ou plusieurs halls relais, des sites réhabilités... pouvant accueillir des activités artisanales naissantes pendant une durée déterminée et avec un loyer modéré.
- **Déployer une stratégie d'occupation des zonings existants.** L'objectif est double : tirer pleinement parti de tout ce qui existe avant d'ouvrir de nouvelles zones ; assurer la complémentarité entre les fonctions présentes sur le territoire.
- **Créer un comité d'accompagnement et de concertation pour le développement économique et de l'emploi au niveau local.** Sa finalité est d'obtenir des engagements réciproques entre toutes les forces vives de la Commune, de manière à créer des emplois de proximité et à renforcer l'adéquation entre demandeurs d'emploi et employeurs.
  - Sa composition : des représentants des entreprises, des travailleurs et de la Ville.
  - Ses partenaires : les intervenant.es économiques (ADL, guichets d'entreprise, intercommunales, syndicats, UCM) et les communes voisines.
  - Ses tâches : identifier et favoriser les synergies au sein du bassin de vie, multiplier les actions porteuses (jobdays, stages, networking, etc.)
- Intégrer dans l'économie andennaise les acteurs inscrits dans la dynamique des circuits locaux, circulaires, zéro déchet, seconde main. En particulier, développer et promouvoir (guide, réseaux sociaux, label...) un **réseau de commerces en circuit court sur notre territoire.**
- **Soutenir tout projet d'accueil de la petite enfance ou halte-garderie pour les parents qui se forment ou cherchent un emploi.**
- Soutenir aussi les **formes non marchandes de création d'emploi** et les projets innovants de **formation-accompagnement** des personnes sans emploi, notamment grâce au **projet pilote « territoire zéro chômeur de longue durée »**
- **Collecter et diffuser les offres d'emplois locales pour étudiants.**

## **6) Des agriculteurs andennais reconnus dans leur triple rôle : nourricier, économique, environnemental**

### Le constat d'AD&N

La moitié du territoire andennais est affectée à l'agriculture. La production agricole a donc toute sa place à Andenne ! Elle doit être soutenue, tant pour assurer à nos concitoyens un approvisionnement alimentaire local de qualité, que pour permettre à nos producteurs de travailler dans de meilleures conditions. Ces producteurs – agriculteurs, maraîchers, éleveurs... – sont des acteurs essentiels de notre souveraineté alimentaire. Ils contribuent à la

dynamique économique et alimentaire andennaise, produisent notre nourriture et prennent soin de nos paysages. Ils font partie de l'économie et de l'identité de la commune.

#### La vision d'AD&N

**AD&N défend tous les agriculteurs en tant qu'acteurs essentiels de notre souveraineté alimentaire.**

Par ailleurs, AD&N veut favoriser une **dynamique économique rurale**, conforme aux racines profondes de notre commune et **participant tant aux enjeux économiques généraux qu'aux défis environnementaux et de qualité de vie.**

#### Les propositions d'AD&N

- **Nommer une personne ressource « Agriculture & maraîchage » dans l'administration.** Cet agent communal fera le lien et orientera les producteurs alimentaires, afin de leur permettre – spécifiquement dans le cas des jeunes et des producteurs en difficulté – de trouver une aide ponctuelle, notamment lors de crises, calamités, etc.
- **Créer une Commission communale « Agriculture & maraîchage »** qui ouvre et renforce le dialogue entre citoyens et cultivateurs, afin que les uns et les autres puissent comprendre leurs attentes et contraintes mutuelles et ainsi trouver des solutions optimales pour tous.
- **Consacrer des terrains communaux à des expériences de production agricole de proximité, dédiées à l'approvisionnement local.** Ces terrains seront réservés à des **pratiques innovantes misant sur la qualité et la durabilité** : agriculture biologique, vente en direct ou en circuit court, productions de niche.
- Lors des **aménagement de voirie**, garantir qu'elles soient **adaptées à tous les usages**, pour garantir la sécurité et la mobilité des riverains et usagers y compris faibles (piétons, vélos), mais aussi pour faciliter le travail et le déplacement des agriculteurs dans le respect de chacun.
- **Promouvoir des pratiques agroécologiques**, comme **planter des haies mixtes en zone agricole** afin de favoriser la pollinisation des cultures et les protéger des coulées de boue.

## **7) Adapter, partager, améliorer la mobilité à Andenne**

#### Le constat d'AD&N

Se déplacer est une nécessité pour vivre dignement, agréablement, en lien avec les autres. **Or, se déplacer dans Andenne et entre les villages n'est pas toujours aisé ni sécurisé.** Aujourd'hui, à Andenne, il manque des espaces de repos pour ceux qui se déplacent difficilement ; les pistes cyclables sont discontinues.

La mobilité active est aussi une formidable opportunité pour le tourisme. Pourtant, **une vraie politique de mobilité coordonnée et visionnaire se fait**

**attendre.**

### La vision d'AD&N

AD&N veut qu'il soit désormais davantage possible de circuler de façon active, facile et agréable à Andenne. **Pour AD&N, la mobilité doit être pensée pour que chaque personne puisse y trouver sa façon de se déplacer.**

La Ville peut et doit donner une impulsion forte pour **une meilleure mobilité, pour davantage de place donnée aux piétons et aux cyclistes, pour des chemins et sentiers mieux entretenus.**

Des associations comme le GRACQ (Groupement des cyclistes quotidiens) ont étudié la mobilité andennaise : **profitons de leur expertise**, écoutons leurs conseils et collaborons avec elles en affectant un **budget adéquat à la mobilité douce.**

Enfin, **la gare SNCB d'Andenne est un outil de mobilité incontournable** : il est indispensable d'y garder une **salle d'attente et un guichet ouverts**, pour tout usager y compris PMR, à de larges plages horaires.

### Les propositions d'AD&N

- Mettre en œuvre des solutions en lien avec – enfin ! – un **plan communal de mobilité pour Andenne** : sur base du diagnostic de la situation actuelle, y compris pour la **mobilité active**, mettre en œuvre les objectifs et proposer des **solutions améliorant la mobilité et la facilité à passer d'un mode de déplacement à un autre (vélo+train, marche+bus,...).**
- Profiter de cette réflexion pour **revoir le système de parking payant en centre-ville et celui du parking souterrain.**
- Considérer comme impératif un plan de réfection des **voiries communales** et, à chaque tronçon rénové, prendre en compte l'ensemble des usagers.
- Veiller à ce que **la mobilité et les aménagements** (voirie, trottoir, passage piéton, piste cyclable, arrêt pour transport en commun ou dépose-minute, ...) soient réfléchis **pour tous et toutes** : hommes et femmes (en interrogeant notamment celles-ci sur leur sentiment de sécurité dans l'espace public), valides et moins-valides, jeunes et aînés, ... : **les associations sont des partenaires pour inclure tous les publics.**
- Multiplier les **bancs publics pour former un maillage** permettant à toutes et tous, et surtout aux personnes moins valides, de circuler aisément à pied.
- **Faciliter les déplacements par les moyens actifs (marche, vélo) tant en ville que dans les villages** (en améliorant les chemins et sentiers au cœur ou entre les villages), adapter l'offre aux besoins en renforçant les **possibilités de transport en commun (service Proxibus)**, en adaptant l'espace et les infrastructures à tous les usagers (piétons, cyclistes, personnes ayant des difficultés pour se déplacer...).
- **Assurer la continuité et la cohérence d'un réseau pour chaque mode de déplacement** : éviter les tronçons sans trottoir, les aménagements cyclables isolés, ...

- **Assurer la mobilité et la sécurité de tous les usagers de la route.** Sur les voiries communales, aménager des pistes cyclables connectées au RAVEL et des sens uniques limités. Matérialiser des itinéraires de qualité, sécurisés, continus, confortables, agréables et balisés vers les lieux sociaux et touristiques (écoles, centres sportifs, commerces, collégiale...). Aménager les passages piétons pour une meilleure visibilité et sécurité, en priorité devant les écoles et crèches de notre commune.
- Là où c'est possible, **sécuriser les carrefours**, notamment par des sas vélo, des effets « porte », une vitesse respectueuse des usagers actifs, etc.
- **Travailler avec les TEC** afin de rendre leurs services plus performants. Etudier la possibilité d'instaurer un **service de Proxibus** pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune, mais aussi les zonings et la prison.
- **Encourager l'utilisation de voitures et de vélos partagés** en créant davantage d'emplacements de parking. Développer le **covoiturage** en soutenant les plateformes de covoiturage.

## **8) Un enfant = un enfant : meilleur accès aux crèches, des repas sains à la cantine, davantage de collaboration entre réseaux scolaires.**

### Le constat d'AD&N

Tous les jours, des Andennais.es pères et mères s'efforcent de (ré)concilier leurs responsabilités familiales avec l'exercice d'une profession, la recherche d'un emploi, le suivi d'une formation. Or **Andenne manque de places en crèche et en halte-garderie.**

De plus, dans notre pays, notre ville, **certains de nos enfants fréquentent l'école en ayant faim**, parce que, faute de moyens et/ou d'information, ils ne peuvent manger sain, voire manger tout court.

De façon générale, la rivalité entre réseaux d'enseignement renie le principe « un enfant = un enfant ».

Aux écoles de devoirs de notre entité, la Ville refuse désormais la gratuité et impose un prix d'accès ; or elles aident surtout les enfants issus de ménages à faibles revenus.

### La vision d'AD&N

AD&N veut **faciliter la vie des parents et garantir un avenir à leurs enfants.**

Un nombre suffisant de places en crèche assure un **juste équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle** des jeunes parents andennais.

L'apprentissage commence dès le plus jeune âge. **La crèche est donc une opportunité précoce d'améliorer l'égalité des chances et l'intégration sociale.**

Comme une tête bien faite a besoin d'un estomac correctement alimenté, AD&N veut pour nos enfants des **alternatives saines aux sodas et aux aliments transformés**, bourrés de sucre, sel et autres substituts.

AD&N se veut à l'écoute des enseignants, de leurs besoins, et de toute proposition de collaboration positive entre écoles, entre réseaux, en veillant à créer des solidarités face à une politique discriminatoire et à une austérité impitoyable envers les plus vulnérables.

#### Les propositions d'AD&N

##### **- Soutenir les écoles dont la pédagogie met l'enfant en action autour d'enjeux citoyens actuels :**

- mobilité et sécurité routière
- alimentation saine, potager-école
- respect des personnes et des biens communs
- lutte contre le (cyber)harcèlement scolaire
- échanges entre générations, entre cultures, entre opinions et croyances
- ouverture à la personne handicapée
- lutte contre les assuétudes
- respect et protection de l'environnement, changement climatique
- contribution à la vie sociale
- participation au processus démocratique

##### **- Donner accès à la maîtrise critique des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) :**

- **Former élèves et professeurs à la bonne utilisation des NTIC**
- **Collaborer avec l'EPN (espace public numérique) et les acteurs du secteur (FW-B, Région, asbl, entreprises) pour mettre à disposition de chacun.e matériel et formations ;**
- **Prévenir et combattre les effets pervers des NTIC (assuétudes, harcèlement, ...).**

##### **- Implanter et développer dans nos écoles communales :**

- **l'immersion linguistique**, pour un contact précoce avec le néerlandais et l'anglais ;
- **l'« école du dehors » : des classes en extérieur** pour un apprentissage sollicitant les 5 sens, connectant l'enfant à la nature, renforçant la santé physique et psychologique ;
- **la verdurisation et l'aménagement inclusif des lieux scolaires et de leurs accès, y inclus PMR**, pour passer des classes standardisées et des cours bétonnées à des espaces et jardins aussi éducatifs que récréatifs, et pour **sécuriser la circulation alentour des établissements par une « rue scolaire ».**

- **Rencontrer davantage les besoins des enseignants, des personnels d'encadrement et de direction.**
- **Aider les primo-arrivants dans l'apprentissage de la langue française** en appuyant les initiatives présentes sur le territoire de la commune et en permettant des collaborations avec les écoles d'Andenne.
- **Un enfant = un enfant ! Pour encourager les partenariats inter-écoles et inter-réseaux** via des projets culturels et/ou sportifs, pour mutualiser les ressources locales, et pour favoriser le pluralisme, **mettre en place une Commission Enseignement, composée d'élèves et d'enseignants issus des différents réseaux d'enseignement présents dans la commune.**
- **Pour assurer aux enfants et aux jeunes de toutes les familles l'accès une fois par jour à une alimentation saine**, mutualiser et subventionner les cantines des établissements scolaires, sportifs ou accueillant des jeunes pour qu'elles fournissent des repas sains, locaux, bio.
- **Faire connaître mieux encore l'offre en matière d'accueil extrascolaire** et les différentes structures actives dans ce secteur sur notre commune. Renforcer les collaborations avec l'Académie de Musique de Huy, les fanfares, les clubs sportifs,... présents à Andenne.
- **Soutenir les initiatives à l'aide aux devoirs et multiplier le nombre de places disponibles** après la journée d'école pour aider tous les enfants, surtout ceux issus de foyers précarisés.
- **Maintenir des plaines communales de qualité et des stages accessibles à tous, couvrant l'ensemble des vacances scolaires annuelles.** Y développer **des projets pédagogiques forts** : scientifiques, artistiques, culturels (bibliothèque lecture à voix haute dans les parcs), citoyens... **pour l'épanouissement** physique et intellectuel des enfants.
- **Pour faire connaître les « gestes qui sauvent », proposer aux établissements primaires et secondaires de tous les réseaux des ateliers en partenariat** : formation aux premiers secours dispensée par la Croix-Rouge, visite à la caserne des pompiers, rencontre avec l'agent.e de quartier de la police locale...

## **9) Une commune intergénérationnelle où il fait bon vivre, dans le respect, la fête et le souvenir**

### Le constat d'AD&N

A tous les âges, quels que soit leur origine, leur statut, leurs conditions d'existence, les Andennais doivent pouvoir participer davantage à la vie de la commune. Or aujourd'hui les enfants sont trop peu consultés, les associations ne sont pas systématiquement écoutées.

### La vision d'AD&N

**La ville se construit avec tout le monde ! Et la liberté associative est une priorité.** Pour toucher puis intéresser davantage de jeunes à la vie politique

locale, AD&N veut ouvrir encore plus le **dialogue entre la Ville et les jeunes**.

Le respect doit redevenir le mot-clé des relations humaines à Andenne, pour un « vivre ensemble » de qualité. Nous voulons aussi davantage tenir compte des avis des commissions citoyennes aux décisions.

#### Les propositions d'AD&N

##### Secteur associatif et citoyenneté

- **Ecouter les associations, les soutenir logistiquement et financièrement** sur base de critères objectifs, d'appels à projets et de soutien structurel motivé.
- **Via un agenda mis en ligne et relayé dans la presse, promouvoir les associations andennaises et leurs activités.**
- **Faire vivre la Maison des Associations selon ses besoins et y créer un accès PMR.**
- **Faire d'Andenne une ville sans discrimination d'âge, sexe, race, orientation sexuelle.**
- **Célébrer la citoyenneté** à Andenne par la promotion de mesures comme le **service citoyen** et les activités liées au **devoir de mémoire** (voir « Garder le souvenir »)

##### Andenne pour tous les âges

#### **PETITE ENFANCE**

- **Créer de nouvelles places dans les crèches** afin de pallier le manque structurel de places. **Soutenir les accueillantes à domicile. Collaborer avec les structures d'accueil** pour enfants et de garde à domicile pour enfants malades.
- **Instaurer dans une des crèches d'Andenne un horaire élargi** pour les enfants dont les parents travaillent suivant des horaires inhabituels.
- Soutenir les **consultations ONE** dans un cadre agréable et adéquat.
- Encourager, au niveau local et avec le monde associatif, **les projets d'activités favorisant une rencontre entre jeunes parents** (bébé-rencontre, yoga postnatal, massage pour tout-petit...).
- Accorder **une attention particulière aux parents seuls avec enfants** :
  - **Informé sur leurs droits** : SECAL, aides financières, services d'aide et de soutien...
  - **Offrir des « chèques-babysitting »**, à destination notamment des parents seuls et à faible revenu, pour leur permettre d'avoir aussi une vie sociale, culturelle, sportive.

#### **JEUNESSE**

- En plus du développement des **plaines de vacances** (voir partie « Enseignement & accueil extrascolaire »), **soutenir la Maison des Jeunes et les mouvements de jeunesse**, dans le respect de leur indépendance et de leur autodétermination.
- Ecouter les jeunes en consultant le **Conseil communal des Enfants et le Conseil communal des Jeunes** sur les thématiques qui les concernent et joindre leurs avis aux décisions du Conseil communal.

## **SENIORS**

- **Soutenir et promouvoir les activités des associations pour seniors à Andenne.**
- **Créer des maisons de repos et de soins du XXI<sup>e</sup> siècle** : résidences-services proches du centre-ville ou aisément accessibles via les transports publics ; chambres à un seul lit et chambres pour couples, dans des bâtiments confortables et bien isolés, où l'on mange bien, avec un rythme de vie normal pour manger et dormir.
- Créer un service de référence pour **aider les seniors à se maintenir à domicile.**
- **Favoriser et encourager tout type d'habitat collectif pour les aînés** ainsi que de **l'habitat intergénérationnel.**

### **Festivités**

- **Pour passer un été agréable à Andenne, innover en créant des spectacles d'été** qui valorisent le patrimoine, à la collégiale ou à l'Hôtel de Ville. Cela profite aux Andennais qui ne partent pas en vacances autant qu'aux touristes qui visitent notre Ville.
- Encourager les **fêtes des voisins** dans toute l'entité. Faciliter le prêt et le dépôt de matériel pour ces activités.
- Redynamiser les **jumelages** (Bergheim, Chauny, Mottafolone et Vezins) en impliquant encore davantage la population dans toutes ces manifestations.

### **Garder le souvenir**

- Soutenir auprès des jeunes générations les initiatives liées à la mémoire, notamment **les visites de Breendonck par les écoles**
- **Soutenir les associations patriotiques** et garder le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et la démocratie. Entretenir et rénover quand nécessaire tous les monuments patriotiques.
- Organiser des « tours du souvenir » tous les 8 mai et 11 novembre dans **une approche plus dynamique et pédagogique** en collaborations avec les écoles.
- Collecter tous les **témoignages** d'Andennais dans un devoir de mémoire.

## **10) Un environnement de qualité pour une vie agréable : en ville et à la campagne, moins de déchets, davantage de nature**

### Le constat d'AD&N

Air, eau, sols pollués ; ressources naturelles surexploitées ; flore et faune en extinction ; bétonisation, ... Notre ville, notre planète ont mal à l'humanité. **L'environnement, vital pour toute espèce y compris l'humaine, souffre de nos activités. La biodiversité est aussi indispensable à un climat supportable.** Or vagues de chaleur ou de pluie, inondations et sécheresses, tempêtes et incendies se multiplient, menacent notre cadre de vie, notre existence même. On l'a hélas vu à Andenne lors des catastrophiques inondations de juillet 2021 !

Nous devons nous adapter au changement climatique, (re)créer les biotopes nécessaires au vivant dont nous faisons partie, réduire en amont les déchets que nous produisons, prendre en compte tout type de pollution (visible et invisible ; olfactive, sonore, visuelle...) dans nos décisions politiques et économiques. **Car la qualité de l'environnement est le premier facteur de bonne santé et de prospérité à long terme.**

Enfin, **les animaux participent à notre bien-être et méritent qu'on se soucie du leur.**

### La vision d'AD&N

L'environnement n'est pas un sujet de préoccupation parmi d'autres et comme les autres, car il traverse tous les sujets, toutes les politiques. Par exemple, ce qui est bon pour notre environnement améliore aussi notre santé et notre qualité de vie.

**Pour AD&N, toute décision politique communale doit donc inclure la dimension environnementale, de façon transversale et systémique !**

**Economiser l'énergie et les autres ressources** est une autre préoccupation environnementale, et un **objectif à rencontrer ensemble** : la Ville, avec les citoyens, et en soutien aux citoyens.

AD&N veut **donner plus de place à la nature en ville** car y préserver la végétation réduit la température lors de forte chaleur.

AD&N veut **conserver les poumons verts de notre cité, telle la campagne d'Anton.**

AD&N veut **aménager zones humides, noues et bassins d'orage naturels, afin de protéger nos maisons des inondations.**

AD&N veut **protéger la campagne et les agriculteurs qui la font vivre.** En outre, dans le cadre de la Commission communale « Agriculture & maraîchage », une réflexion sera menée avec les agriculteurs sur la manière et sur le soutien dont ils ont besoin afin de faire **évoluer les pratiques culturelles vers une limitation progressive des intrants chimiques.**

Dans nos villages, préserver le paysage et les espaces verts est une **plus-value touristique** et permet d'améliorer notre **qualité de vie au quotidien.** Plus de 10% de territoire communal est déjà en zone d'extraction : **AD&N veut préserver les citoyens et refuse la création de nouvelles carrières qui nuiraient à la qualité de vie.**

Pour accomplir tout cela, AD&N veut mieux **coordonner les acteurs** : Echevinat de l'Environnement, Office du Tourisme, GAL Meuse@campagnes, et y associer toute association et tout.e citoyen.ne chérissant notre environnement naturel.

### Les propositions d'AD&N

#### **Pour la protection de l'environnement**

- **Célébrer chaque naissance** en offrant aux parents un arbre ou un arbuste à planter, chez eux ou dans un espace public. « **Un enfant, un arbre** » : pourquoi pas réserver une partie de la plaine d'Anton à la création d'un « bois des naissances » ?
- **Donner plus de place à la nature en ville et la protéger dans les campagnes.** La biodiversité est un atout pour notre santé et pour la lutte contre le changement climatique, mettons tout en œuvre pour la protéger :
  - **fauchage tardif** ;
  - **prairies fleuries** ;
  - **plantations d'arbustes et de haies**, indispensables aux oiseaux et insectes et moyen efficace de **lutte contre les inondations** et contre la chaleur excessive ;
  - **végétalisation par création d'îlots de fraîcheur et d'ombrage**, à planter en particulier là où jouent les enfants : cour d'école, plaine de jeux, terrain de sport...
- **Soutenir l'apiculture sur le territoire communal.**
- **Soutenir les agriculteurs qui feraient le choix d'adopter des pratiques plus favorables à la biodiversité et à la qualité.**
- **Faire se rencontrer** agriculteurs, maraichers, Ville, Groupe d'Action Locale Meuse@ campagnes, associations et citoyens, afin de **développer ensemble un Plan communal de Développement de la Nature (PCDN)**
- Développer les projets de **potagers et vergers communautaires. Planter des arbres fruitiers dans l'espace public** ; les récoltes seront organisées avec les riverains.
- **Recenser et valoriser chacun des atouts naturels d'Andenne** : Meuse et ruisseaux ; Réserve naturelle ; chemins et sentiers ; arbres et haies remarquables ; liaison entre espaces verts ou aquatiques facilitant les échanges biologiques, etc.
- **Exploiter les carrières existantes dans le strict respect des riverains** afin de protéger la qualité de vie des Andennais, l'environnement et le patrimoine local. **Renforcer le fonctionnement des Commissions d'accompagnement des carrières** afin d'y développer des réflexions entre carriers et riverains et d'y élaborer une vision claire de l'avenir des carrières andennaises.
- **Gérer les forêts communales de façon durable et utilisant le bois pour les**

**Andennais.** Nous voulons que la circulation de chacune et chacun en forêt se fasse dans le respect de l'environnement et en donnant une place pour chaque usage de la forêt.

- **Réduire la production de déchets** en formant et informant les citoyens, et en multipliant les voies et moyens d'agir :
  - **Promouvoir** des méthodes de recyclage alternatives : **compostage, recyclage** des produits invendus, périmés ou inutilisables, ...
  - **Installer des poubelles publiques, enterrées, pour le tri sélectif**, et sensibiliser à leur usage en commençant par les écoles : les enfants prendront de bonnes habitudes, et même montreront l'exemple !
  - **Sensibiliser commerçants et acheteurs à n'emballer les achats que si nécessaire, et avec des matériaux recyclables** : filets ou sacs réutilisables, conditionnement en verre ou papier-carton, films alimentaires biodégradables...
  - **Renforcer les contacts avec les ressourceries, donneries, magasins de troc, « Repair cafés ».**
  - **Promouvoir les parcs à conteneurs du BEP** et faire en sorte **qu'il y soit aussi possible de troquer entre usagers** les objets et matériaux déposés.
- **Prendre en compte** tout type de pollution (lumineuse, sonore, olfactive), de façon transversale, y compris dans l'activité économique.

#### **Pour les économies d'énergie et énergies renouvelables**

- **Devenir une référence énergétique pour le citoyen et donner l'exemple en la matière, notamment en optimisant les performances énergétiques des bâtiments communaux** : thermographie, isolation, installation de panneaux photovoltaïques, remplacement des chaudières en fin de vie par des chaudières à biomasse...
- **Etudier les possibilités de communautés d'énergie sur notre territoire.**
- **Conseiller et soutenir les Andennais** qui, à leur tour, souhaiteraient profiter de ces techniques pour améliorer leur habitation ou leur activité professionnelle, y compris les agriculteurs.
- **Envisager tout projet éolien et renouvelable de façon à le réaliser au profit des Andennais et avec eux.**

#### **Pour le bien-être animal**

- **Soutenir les initiatives bénévoles visant à sauver la faune et la flore en danger** : refuges et centres de soins ; pose de nichoirs à oiseaux, insectes, chauves-souris ; arrêt des tontes et tailles pendant la nidification et la floraison ; plantation de végétaux mellifères...
- **Renforcer le soutien de la Ville à la stérilisation des chats errants.**
- **Organiser pour les écoliers la visite et le parrainage de refuges** : Creaves,

SPA, ... En collaboration avec les vétérinaires et les associations, **mener une campagne de sensibilisation pour mieux éduquer chiens et maîtres.**

## **11) Une vie en bonne santé pour une vie de qualité**

### Le constat d'AD&N

Les Andennais ne parviennent plus à avoir rendez-vous chez un médecin généraliste. **La pénurie médicale est bien là** : à Andenne, on compte un médecin pour 1514 habitants. Or le ratio moyen en province de Namur (qui coïncide aussi avec la moyenne de l'arrondissement) est de un médecin pour 974 habitants<sup>4</sup>.

**Les aidantes et aidants proches sont des soignants ignorés**, or ils et elles sont le tout premier maillon des soins aux personnes âgées, désorientées, handicapées ou malades de longue durée.

Certaines personnes hésitent à s'éloigner de chez elles faute de **toilettes publiques en état correct et ouvertes à tous**. Dans l'espace public andennais, il est également plus difficile d'**accéder à de l'eau potable** qu'à des distributeurs (payants !) de sodas hypersucrés !

Canicule et vague de froid mettent en péril le bien-être, la santé voire la vie des plus fragiles.

### La vision d'AD&N

Il doit être possible d'être soigné près de chez soi, c'est pourquoi AD&N veut **un plan anti-pénurie de médecins et soutenir les initiatives des médecins** visant à améliorer la qualité de vie des patients et des prestataires de soin.

AD&N veut également **offrir aux aidants proches et à leurs familles de l'aide et de l'information** sur toute possibilité de soutien social local et régional.

Vivre en bonne santé, c'est aussi pouvoir **accéder à de l'eau potable gratuitement en ville, ainsi qu'à des toilettes publiques !**

### Les propositions d'AD&N

- Pour disposer à Andenne d'un nombre suffisant de médecins généralistes exerçant sur le territoire, en particulier au centre-ville, et pour garantir des soins de qualité accessibles à tous, **mettre en place un « plan pénurie de médecins » avec entre autres mesures :**

- **carte « prestataire de soins » gratuite pour le stationnement** du personnel médical et paramédical devant soigner des patients en centre-ville ;
- **prime d'aide à l'installation de jeune médecin généraliste** sur le territoire communal, en particulier en centre-ville, ou mise à disposition d'un local ;
- **création d'une maison médicale et poste médical d'urgence ;**

<sup>4</sup> Source : [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=5&indicateur\\_id=814000&sel\\_niveau\\_catalogue=C&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=5&indicateur_id=814000&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0)

- **soutien aux initiatives des médecins** visant à améliorer la qualité de vie des patients et des prestataires de soin.
- **Informier et aider les aidants proches et les familles** des personnes âgées désorientées, handicapées ou malades.
- **Réaliser un cadastre des lieux critiques**, en priorité autour des écoles, des crèches, des maisons de repos... et ce, afin d'agir ensuite efficacement contre les nuisances et pollutions (entreprises non-polluantes, limitation de la circulation aux moments critiques, itinéraires adaptés, lampes intelligentes...).
- **Fournir une alimentation saine et équilibrée dans nos cantines** (écoles, maisons de repos, crèches, ...), favorisant les productions locales, saines, variées et sans pesticides via un cahier des charges précis.
- **Dans les cantines comme dans l'espace public, disposer des fontaines à eau (accès gratuit à des robinets) et des distributeurs de fruits en saison**, pour offrir une alternative aux aliments et boissons hyper-sucrées ou salées.
- **Garantir l'accès à des WC publics corrects**, dans les locaux de la Ville et dans des installations dédiées.
- **Actualiser et renforcer les plans « Grande chaleur » et « Hiver solidaire »**
- **Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux** (centre Saint-Lambert, HAIM).

## **12) Sécurité : prévention, consultations, actions pour mieux circuler et mieux protéger les personnes et les biens**

### Le constat d'AD&N

La Zone de Police des Arches s'étend d'Andenne à Assesse et dessert cinq communes. Or, **pour garantir la couverture de ce territoire, les agents manquent de moyens humains et matériels.**

**La police est en première ligne pour recevoir toute victime de violence**, l'entendre et l'orienter vers les services dont elle a besoin.

**Face à la délinquance, la prévention ne suffit hélas pas**, notamment contre les **trafics de substances illicites.**

Les **incivilités** sont un autre problème, auquel les seules sanctions administratives ne trouvent pas la parade. Ce qui accroît le **sentiment d'impunité...**

**La Zone de secours NAGE favorise Andenne** qui, proportionnellement, y cotise moins qu'Eghezée, Namur ou Gembloux. Malgré cela le Collège répète que les pompiers lui coûtent trop cher !

**L'espace public andennais doit être mieux partagé** : davantage d'espaces sûrs pour les usagers faibles, davantage de pistes cyclables. Les usagers faibles demandent **d'avantage d'information et de formation, pour se**

## **sentir en sécurité sur la route à Andenne.**

La cité des Ours est à 15 km de la centrale nucléaire de Tihange, et en aval de celle de Chooz (France). **Les risques nucléaires visent donc directement les Andennais.**

### La vision d'AD&N

AD&N veut des agent.es de police formés à la délicate mission d'accueil des victimes, sans oublier leur rôle d'information et de prévention. AD&N veut une Zone de Police qui puisse pleinement assurer la couverture de son territoire et accroître ses permanences mobiles.

AD&N veut aussi **entendre les gens dire comment, quand et où se vit l'insécurité**. Les conclusions tirées de ces rencontres contribueront à **améliorer les aménagements urbains et routiers**, et à **mieux répartir la présence policière** selon les moments, les lieux et les besoins.

Contre le sentiment d'impunité, AD&N veut développer les **contacts avec le monde judiciaire, ainsi qu'avec les associations de terrain** : AMO, ACTE, etc. Celles-ci sont le ciment d'une vie sociale harmonieuse ; AD&N veut renforcer leurs liens avec la population.

AD&N **privilégie toujours la présence des agents sur le terrain**, qui est garante de lien social et d'une humanisation de la sécurité.

AD&N veut **soutenir fermement les pompiers professionnels et volontaires**, tant dans leurs actions que dans leur plan de carrière.

La sécurité se vit aussi sur la route. Pour AD&N, chacun.e a le droit de **circuler en sécurité, quel que soit son mode de transport**.

### Les propositions d'AD&N

#### **Concernant police & pompiers**

- Renforcer le cadre de police afin d'atteindre le nombre minimal d'agents requis (norme KUL) et ainsi assurer une présence policière quotidienne renforcée.
- **Mieux faire connaître l'agent de quartier et son rôle**. Valoriser ses **capacités d'écoute**, sa **relation privilégiée** avec la population qu'il côtoie et protège au quotidien, sur le terrain. Le conforter dans ses **fonctions de prévention**. Programmer périodiquement des **rencontres entre l'agent et les habitants de son secteur**, pour une réelle police de proximité. Encourager les **patrouilles à pied, à vélo** ou tout autre mode de déplacement « ouvert » facilitant le contact direct avec les gens.
- Garantir davantage de permanences mobiles de la Police. Dispenser régulièrement des conseils de prévention aux citoyens (dépliants, réseaux sociaux...).
- Donner une attention particulière aux **violences intrafamiliales et aux violences faites aux femmes**. S'assurer que la Police puisse disposer de moyens et d'une formation adéquate et puisse travailler en réseau de façon optimale avec le CPVS de Namur.
- **Mieux accueillir toute victime de toute forme de violence**. Pour ce faire, **former des agents médiateurs**, aptes également à orienter les victimes vers

les services adéquats performants. Préparer aussi ces agents à un rôle de prévention. Renforcer la communication qu'entretiennent avec la population les éducateurs de rue et animateurs de quartier, pour une meilleure harmonie dans notre vie sociale au quotidien.

- Organiser des rencontres thématiques pour objectiver le **sentiment d'insécurité** de certains publics : femmes, personnes âgées, jeunes... L'objectif est de proposer des améliorations des aménagements et de la présence policière.
- Privilégier la **présence policière humaine sur le terrain** dans la prévention des infractions.
- Mettre en place **deux plans d'actions** spécifiques, concertés avec les intervenants de terrain : un plan de lutte contre les trafics de **substances illicites** et un plan de lutte contre les **incivilités**. Allouer des budgets spécifiques à ces plans qui seront évalués annuellement avec des indicateurs objectifs.
- **Assurer un meilleur soutien communal, matériel et/ou financier**, aux associations actives dans la prévention de la délinquance.
- Combattre le **sentiment d'impunité** en développant des contacts avec le **monde judiciaire**. Réunir à intervalles réguliers les autorités communales, la police, les services sociaux et le monde judiciaire (comme cela se fait dans d'autres communes).
- **Soutenir fermement les pompiers professionnels et volontaires de la zone NAGE (Namur-Andenne-Gembloux-Eghezée) tant dans leurs actions qu'au niveau de leur plan de carrière. Recruter régulièrement des pompiers volontaires pour maintenir un corps adéquat à Andenne.**

#### Concernant l'insécurité routière

- Organiser des **formations**, en collaboration avec les associations, à destination des **utilisateurs de vélo, trottinette, skate**, ... pour les aider à prendre leur place et être visibles sur l'espace public.
- Cartographier les **points dangereux** sur les routes et des points critiques en raison de leur fréquentation ou du public riverain (écoles, Arena, crèches, homes, ...), pour développer un plan de sécurité routière.
- Mener une politique proactive de sécurité routière par des **aménagement**s adaptés et des contacts proactifs avec les niveaux de pouvoir et les acteurs concernés : Région wallonne, riverains, associations, impétrants (eau, gaz, téléphone, ...).
- **Veiller à la qualité et à la rénovation de nos voiries et trottoirs**, particulièrement aux entrées des villages pour rappeler la nécessité de lever le pied. Il s'agit de soutenir les quartiers et leur vitalité tout en rappelant les limitations de vitesse et l'importance de maintenir la propreté.
- **Faire respecter les limitations de vitesse** grâce à des contrôles préventifs et répressifs, fixes et mobiles. La vitesse est le premier facteur aggravant en cas

d'accident.

- Contribuer aux campagnes de **prévention contre l'alcool et les drogues au volant** avec des actions de terrain.
- Donner aux possesseurs de cycles la **possibilité de faire contrôler l'état de leur véhicule** par la police communale.

### Concernant la sécurité nucléaire

- **Informers les citoyens sur les bons comportements à adopter en cas de risques nucléaires. Insister sans relâche auprès des autorités fédérales compétentes** telles que l'AFCN (Agence fédérale de Contrôle nucléaire) et le ministre de l'Intérieur, sur la problématique de la sécurité à Tihange et à Chooz.

## **13) Le tourisme de proximité, un atout majeur pour Andenne**

### Le constat d'AD&N

Les confinements sanitaires, les crises économique et climatique nous obligent à repenser nos modes de vie et de déplacement. **Moins loin, c'est aussi bien et même mieux !**

Notre commune compte nombre de « **trésors de proximité** » qui sont **autant d'atouts tant pour notre secteur touristique que pour la qualité de vie** : édifices et vestiges (pré)historiques, musées, arbres remarquables, chemins de promenade, réserve naturelle... sans oublier la Meuse – considérée par certains comme le plus vieux fleuve du monde – ainsi que plusieurs rivières et leurs vallées remarquables : le Samson, la Loysse...

### La vision d'AD&N

Pour valoriser nos richesses naturelles et culturelles, AD&N veut **soutenir l'Office du Tourisme et entretenir la collaboration avec le GAL Meuse@campagnes** qui, en connectant Andenne à 4 autres communes, nous ouvre d'autres horizons et réseaux.

AD&N veut aussi **nouer et renforcer les partenariats (inter)nationaux** : maisons touristiques de Namur et Huy, route Eurovélo 19 longeant la Meuse, chemin de St-Jacques de Compostelle...

AD&N veut **(re)valoriser nos cours d'eau en aménageant leurs abords**. Cela a été fait à Sclayn, cela peut se reproduire à Namêche, Thon... Ces aménagements **tiendront compte de l'environnement naturel et de la carte des zones inondables wallonnes**.

Pour cela, l'Office du Tourisme est un organe essentiel du développement d'Andenne ; professionnel et pertinent, il doit jouer un rôle de premier plan.

### Les propositions d'AD&N

- **Développer et renforcer l'Office du Tourisme et son équipe, acteur clé.**
- **Rénover, entretenir et promouvoir nos « trésors de proximité »** dont les récents confinements sanitaires nous ont rappelé la valeur : édifices et

vestiges (pré)historiques, arbres remarquables, paysages... en veillant aussi à en écarter toute (r)urbanisation intempestive et destructrice.

- **Valoriser nos richesses naturelles et culturelles (notamment le patrimoine classé)**, en collaboration avec le GAL Meuse@campagnes et le PCDR.
- **Nouer des partenariats avec d'autres opérateurs et réseaux, et inscrire Andenne dans un maillage touristique (inter)national** (Meuse route Eurovélo, pèlerinage St Jacques de Compostelle).
- **Stimuler la création d'hébergements variés sur notre territoire.**
- **Amplifier le soutien au partage de notre patrimoine matériel et immatériel grâce à des projets culturels et touristiques durables, renforçant le lien social :**
  - **Bibliotheca andana**
  - **chantier-école de la grotte Scladina**
  - **recensements participatifs des petits patrimoines** (naturel, industriel, funéraire etc.) tel que mis en place par le GAL
  - **Collégiale et son trésor, notamment la châsse de sainte Begge.** A cette fin, rétablir des relations courtoises entre la Ville, nue-proprétaire, et la fabrique d'église, usufruitière de la châsse ; unir les efforts et s'inspirer de la valorisation effectuée en la Collégiale N-D de Huy ; rendre Collégiale et trésor accessibles, dans leur ensemble et dans leur site propre, à des horaires élargis au-delà de ceux du culte, dotés d'un budget communal de fonctionnement et soutenus par des guidages touristiques humains et numériques.
- **Insuffler une dynamique nouvelle et participative à l'utilisation des locaux de l'ancien musée communal de la céramique.** Cette maison intimement liée à l'histoire andennaise peut (re)devenir une attraction touristique et un pôle de vie locale pour le Vieil Andenne, dans une destination à décider par les Andennais.es.

#### **14) Sport & Culture : deux alliés pour un vivre-ensemble attentif à l'esprit comme au corps**

##### Le constat d'AD&N

**L'art allume des étincelles, la censure les éteint !** Montrés à Namur, Verviers, Bruxelles, etc., des poèmes-affiches de Timoteo Sergoï ont été censurés par le Collège andennais, au mépris de l'indépendance de la culture à Andenne.

**La dotation accordée au centre culturel n'a pas été augmentée depuis longtemps.** Pourtant, les coûts des spectacles et de fonctionnement ont évolué en même temps que le coût de la vie. Ce manque de moyens limite le centre culturel dans ses choix de programmation.

Malgré les décentralisations en milieu scolaire, **la culture à Andenne se limite encore trop à l'enceinte du centre culturel**, hormis les concerts de la

Fête de la musique ou autres festivités. Or l'art et la culture doivent sortir de leurs murs et rencontrer les citoyens dans les rues, les places, les villages...

**Quant au bâtiment de notre centre culturel, il est énergivore et surbooké. La solution n'est pas à Anton** : l'exil des spectacles vers la plaine d'Anton déforçerait le centre culturel et exigerait un véhicule pour y accéder.

**A Andenne, comment aller au spectacle ou à la piscine sans voiture ou sans revenu ?** Le taxi social ne couvre pas ce genre de demande, et les mesures telles que l'Article 27 restent encore trop souvent ignorées.

### La vision d'AD&N

C'est grâce au travail d'artistes passionnés et d'équipes animatrices compétentes que chaque citoyen.ne peut forger sa capacité de discernement et son opinion, tout en s'offrant des moments de détente. AD&N fait confiance aux artistes et aux équipes animatrices, à leur professionnalisme, à leur enthousiasme !

Pour garantir à chacun.e le droit à la culture inscrit dans la Déclaration universelle des droits humains, AD&N veut **garantir l'indépendance des programmations culturelles**. AD&N veut aussi **soutenir les compagnies et artistes locaux** dans leurs créations.

AD&N veut que le citoyen puisse avoir **davantage accès – un accès physique, éducatif, financier – à la culture et au sport**.

AD&N encourage la **décentralisation d'activités** vers les écoles, les homes, les maisons et terrains de quartier, les villages, les communes partenaires (Ohey, Fernelmont).

**Aller vers le citoyen, c'est écouter ses besoins** : un local pour stocker le matériel handisport, une camionnette pour transporter la sono et les instruments du concert, un coup de main pour monter et démonter l'exposition... Autant de gestes concrets que notre ville peut poser pour la culture et pour le sport !

### Les propositions d'AD&N

- **Donner un meilleur accès, tant physique que financier, au sport et à la culture, à tous les âges, tous les corps, tous les sexes, toutes les origines sociales, toutes les entités :**

○ **poursuivre et renforcer les activités en décentralisation** vers les écoles, les homes, les maisons, terrains et salles de quartier.

○ **continuer à soutenir les institutions et groupes** initiant à un art ou à un sport les personnes de tous âges et conditions, gratis ou pour une cotisation modeste ; **organiser, sur le modèle des JobDays, un Jour du Bénévolat** où l'on peut informer, réseauter, recruter.

- **Rester attentif aux besoins culturels et sportifs de certains publics plus fragiles :**

○ **via des activités dédiées** (handisport, accès PMR, sports et séances culturelles pour seniors, femmes, jeune public...)

○ **via des mesures facilitatrices : chèque-sport, Article 27.**

- **Favoriser la participation des citoyen.nes à la vie sportive et culturelle :**
  - **Associer toujours davantage aux choix et décisions les conseils des usagers** associés aux différents organismes andennais.
  - **Valoriser l'engagement bénévole** des associations et les soutenir par une aide matérielle et humaine appropriée.
  - **Favoriser les synergies entre nos institutions communales et des partenaires** (citoyens et/ou institutions : centres culturels, écoles, académies & conservatoires, clubs, chœurs, ...) **autour d'événements fédérateurs** (Triennale Ceramic Art ; parcours d'artistes Hors Champs ; Corrida andennaise, ...) qui font rayonner Andenne et ses talents locaux.
- **Garantir l'indépendance de nos institutions/programmations culturelles vis-à-vis de toute censure économique et politique :**
  - Se fier à l'enthousiasme et au professionnalisme des artistes programmés, qui font la bonne réputation de nos institutions et d'Andenne jusqu'au niveau international.
  - Appuyer le travail des équipes animatrices compétentes, en première ligne pour éveiller puis accroître dès le plus jeune âge la culture et la réflexion des Andennais.es.
  - Faire confiance à la capacité de discernement propre à chacun.e pour forger son opinion.
- **Soutenir les artistes, compagnies théâtrales et organisateurs d'événements :**
  - **Faciliter leur accès aux espaces publics** (marchés, places, rues...) et aux lieux culturels (Centre culturel, Bibliothèque, Phare, ...).
  - Faciliter l'accès aux salles communales ; proposer leur **location à tarif réduit** pour les associations ayant leur siège social dans notre entité.
  - **Mettre du matériel (praticables, tonnelles, bancs) à disposition des artistes**, via le service des Festivités.
  - **Prendre partiellement en charge les frais des artistes, via des services concrets** tel que l'accès durable à un local de répétition, de stockage ou de bureau.
  - **Encourager et soutenir toute initiative artistique sur le territoire communal** : street art, arts de la rue, expositions itinérantes et hors les murs...
- **A l'offre événementielle, coupler des services de mobilité individuelle et collective** afin de faciliter pour les participant.es l'arrivée sur le lieu de l'événement puis le retour au domicile, en sécurité. Pour stimuler la pratique du vélo, **équiper les alentours des lieux culturels et sportifs de parkings sécurisés et de bornes électriques pour cycles. Associer les riverains à ces services et tenir compte de leurs besoins face aux nuisances** (problèmes de circulation & parking, tapage nocturne etc.) causées par les

événements organisés.

- **Rendre nos infrastructures sportives et culturelles moins énergivores et mieux accessibles** sans voiture (navettes). En garantir à chacun.e, y compris PMR, l'accès gratuit ou à prix réduit.

## **15) Une gouvernance politique transparente et participative**

### Le constat d'AD&N

En novembre 2023, le Collège communal suspendait unilatéralement les Commissions communales « Finances » et « Développement territorial ». Il envoyait ainsi un très mauvais signal de gouvernance, qui s'ajoutait au triste spectacle donné par le Conseil communal où, trop souvent, l'invective tue le débat. En dégoûtant le citoyen de la politique, ces attitudes fragilisent la démocratie.

Le Bulletin communal andennais, financé par tous les citoyens, porte la seule parole de la majorité PS-MR. Il relaie un seul point de vue, celui du Collège, et tait les débats tenus en Conseil.

### La vision d'AD&N

AD&N veut **une démocratie vivante, participative, qui réconcilie nos concitoyens avec leurs pouvoirs locaux**. Car la démocratie ne se limite pas au Conseil communal ! Elle **se vit partout, dans la vie quotidienne de chacun.e**.

Nous voulons donc des débats publics tenus dans le respect des lois... et de la politesse. Nous voulons **des mandataires respectueux, tant de leurs opposants politiques que des citoyens**. Le débat doit toujours se faire dans le respect, et garantir l'absence de représailles. La participation citoyenne ne sera possible qu'à ces conditions.

**AD&N soutient les actions citoyennes et respecte leurs initiateurs et initiatrices** : ils et elles sont le terreau nourricier de toute authentique démocratie locale ! A nos concitoyens – jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, valides et handicapés –, AD&N estime aussi indispensable d'**offrir davantage de possibilités de participer et de donner leur avis au quotidien dans la gestion de notre cité**.

AD&N veut **faire du Bulletin communal, financé par chaque Andennais.e, l'outil d'information pluraliste qu'il est censé être** : page dédiée comprenant un espace dévolu à chaque parti représenté au Conseil communal, information sur les débats du Conseil et sur les mécanismes politiques de notre pays.

### Les propositions d'AD&N

- **Faire présider la séance du Conseil communal par un.e mandataire hors Collège, qui par son arbitrage objectif garantisse le respect du débat, des personnes et des règles** : celles de la loi, celles de la politesse et tout simplement celles de la démocratie.

- **Rétablir les Commissions communales « Finances » et « Développement territorial » suspendues unilatéralement et indument par le Collège.** Ces commissions sont d'indispensables outils pour informer et préparer techniquement les mandataires ; elles dégagent l'espace nécessaire au débat politique, démocratique et transparent réservé aux séances du Conseil communal.
- **Sur le modèle des Commissions communales, créer une Commission Consultative Citoyenne.** Ses membres le seront sur base volontaire, après appel à candidature afin de composer une assemblée inclusive. La Commission consultative citoyenne sera un outil d'aide à la décision des mandataires élu.es.
- **Créer une Commission « Mobilité », ayant trois missions :**
  - Entendre les besoins et avis des citoyens impactés en amont de tous travaux et/ou projets immobiliers ;
  - Tenir compte de tous les modes de déplacement et en priorité des plus doux et moins polluants tels la marche et le vélo ;
  - Aider à la mise au point et à l'application du Plan communal de mobilité.
- **Remettre sur pied les Conseils consultatifs dédiés : Conseil des enfants, des jeunes, des seniors, des moins-valides..., les doter d'un budget annuel significatif** pour la mise en place de projets d'intérêt général, **les associer à la préparation des débats en Conseil communal** quand celui-ci traite de sujets relevant de leurs compétences et intérêts.
- **Affecter un budget participatif à chaque village et/ou quartier d'Andenne, ainsi qu'un accompagnement indépendant,** afin de réaliser avec les habitant.es les projets qui les concernent directement.
- **Soutenir les initiatives citoyennes, et respecter leurs initiateurs et initiatrices :** ils et elles sont le terreau nourricier de toute authentique démocratie locale !
- **Simplifier et promouvoir le dispositif d'interpellation citoyenne au Conseil communal, notamment par un rappel régulier dans le Bulletin communal.**
- **Faire enfin du Bulletin communal, financé par chacun de nous, l'outil d'information pluraliste qu'il est censé être :**
  - **Poser un choix rédactionnel clair :** soit totalement apolitique, soit politique et pluraliste grâce à une page dédiée comprenant un espace dévolu à chaque parti représenté au Conseil communal ;
  - **Créer une rubrique éducative expliquant le B.A.-BA du fonctionnement des niveaux de pouvoir en Belgique ;**
  - **Rapporter les débats et décisions importantes du Conseil communal,** avec au minimum un résumé de la séance publique ayant immédiatement précédé la parution, **et mettre en ligne sur le site web de la Ville le compte-rendu intégral des débats de la séance publique.**

- **Limiter autant que la loi l'autorise la présence politique dans les instances des organismes subventionnés** ; limiter également la charge de travail des fonctionnaires communaux à 1 ETP avec, en cas de surcharge de travail, embauche compensatoire de personnel.
- **Garantir à chaque citoyen l'objectivité dans l'instruction de ses dossiers** individuels (permis d'urbanisme, logement, demande d'aide sociale...). En particulier, les élu.es s'abstiendront d'intervenir politiquement et respecteront l'indépendance de l'administration.

\*\*